1982

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (fondée en 1982)

Une action soutenue en faveur des femmes cheffes de familles monoparentales

Par Lise Saint-Jean

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 510-512.

Au Québec, à la suite de l'adoption de la Loi sur le divorce, en 1968, et à son entrée en vigueur en 1969, le nombre de séparations et de divorces a rapidement augmenté. La durée des mariages est allée en diminuant et, au cours des premières années qui ont suivi la mise en vigueur de la loi, un divorce sur cinq survenait après vingt-cinq ans d'union. Au choc provoqué par la fin de leur mariage et à la nécessité de s'adapter à un nouveau mode de vie, s'ajoutait alors une certaine forme de rejet social, et même familial, pour plusieurs de ces femmes. Elles avaient pourtant besoin d'exprimer, sans être condamnées, la honte, la colère et le sentiment d'échec qu'elles vivaient; elles étaient en quête de soutien mais ne pouvaient le trouver dans leur famille ou dans leur cercle d'amies. Malgré sa légalisa-tion, le statut de séparée ou de divorcée n'était pas du tout noble, comme l'était celui de veuve, et suscitait des réactions qui s'apparentaient davantage à celles qu'on avait envers les mères célibataires, les filles-mères comme on les nommait autrefois, ou celles qui vivaient en union libre, les «accotées».

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs femmes divorcées aient cherché du réconfort auprès d'autres femmes vivant la même situation et que soient apparus les premiers groupes de rencontres pour femmes séparées ou divorcées. À Montréal, en 1970, quatre d'entre elles lancent un appel dans un journal local du quartier Ahuntsic. Elles sont entendues, plusieurs femmes se joignent à elles et décident de se rencontrer une fois par semaine. Lors de ces rencontres, elles partagent leurs expériences et leurs connaissances puis, pour répondre à certaines questions plus complexes tels les problèmes juridiques ou l'impact psychologique d'un divorce sur les enfants ou la vie sexuelle, elles organisent des conférences. C'est ainsi que ces femmes jettent les bases de la première association montréalaise de soutien et d'aide pour les femmes séparées et divorcées : Ano-Sep (pour anonymes séparées). L'association obtient sa charte en novembre 1971.

Très rapidement, les femmes d'Ano-Sep mettent en place, sur une base régulière, plusieurs groupes de rencontre de façon à pouvoir venir en aide aux femmes de divers quartiers de Montréal : Ahuntsic, Rosemont, le centre-ville et à Lachine. Les femmes viennent de partout pour se joindre à ces groupes; des autres quartiers de Montréal, mais aussi de Longueuil et de Laval. La création d'associations locales ne tarde pas. Tout au long des années, le programme d'Ano-Sep s'est amélioré, modernisé, et les servic-es se sont multipliés.

Toutefois, le phénomène des séparations et des divorces n'est pas exclusif à Montréal. C'est pourquoi, entre 1970 et 1973, on voit apparaître presque simultanément à travers le Québec plusieurs groupes ou associations de femmes séparées et divorcées ou, comme certaines les nomment déjà, des associations de cheffes de famille monoparentale. Parfois ces groupes sont mixtes, mais le membership est plus souvent féminin.

En 1973, le Centre d'action familiale organise une semaine de la famille qui doit se tenir à l'Université de Sherbrooke. Aline Guay, alors présidente d'une association de familles monoparentales à Sherbrooke, se rend compte, à l'examen, que les activités et les conférences sont très variées mais que rien n'est prévu au sujet des familles monoparentales. Elles n'existent tout simplement pas aux yeux des organisateurs. Sans doute parce qu'elles ne constituent pas de «vraies» familles… Femme active et déterminée, Aline Guay réussit à obtenir qu'une journée soit consacrée à la monoparentalité.

La journée est un succès et Aline Guay en profite pour lancer un appel aux autres personnes qui, comme elles, représentent une association de familles monoparentales. Elles se réunissent en soirée afin de discuter des suites à donner à cette première activité : une quinzaine de femmes, représentant à peu près autant d'associations, participent à cette rencontre. Elles constatent rapidement l'importance de travailler ensemble afin de provoquer un changement réel et que, peu importe le lieu géographique, la situation des femmes séparées ou divorcées, surtout quand elles sont cheffes de famille monoparentale, est partout la même. Elles ont des problèmes communs pour lesquels il ne semble pas y avoir de solutions. Pour qu'il y ait des changements, il est nécessaire de se regrouper, car une association locale, malgré toute la bonne volonté de ses membres, n'a pas, de façon soutenue, les ressources humaines et économiques nécessaires pour monter des dossiers et les défendre auprès des différents paliers de gouvernement.

Elles se donnent un Comité provisoire dont le mandat est d'organiser le congrès de fondation de ce qui allait devenir le Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec. Le congrès a lieu en septembre 1974 et Aline Guay en est la première présidente.

Depuis 1982, le Carrefour est devenu la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, dont le siège social est toujours à Montréal. C'est largement grâce aux actions de la Fédération que l'on commence maintenant à reconnaître, tant au niveau des associations locales que dans l'ensemble de la société, que la situation des femmes, particulièrement les cheffes de famille monoparentale, n'est pas que «le résultat d'un problème privé appelant des interventions ou des solutions individuelles, mais qu'il s'agit aussi d'un problème de société[1]».

---

[1] Lise Saint-Jean, «Les familles monoparentales : du groupe d'entraide à l'entraide associative» dans Marie-Marthe T. Brault et Lise Saint-Jean (dir.), *Entraide et association, Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 95-112.